



INSCRIPTION et PAIEMENT REPAS CANTINE

Pour le mois de **OCTOBRE** 2025

A RAMENER AVANT LE 26 SEPTEMBRE 2025

TEL : 04 68 78 57 96

CHEQUE A L'ORDRE DE : REGIE REPAS CCAS TREBES

inscriptions.cantine@mairie-trebes.fr

NOM / Prénom de l'enfant :

NOM du parent de l'enfant :

Ecole : Aiguille Floralties

Niveau : Maternelle Élémentaire

Numéro de téléphone :

Email :

Type de repas : Classique Sans porc P.A.I

Pour les enfants présentant une allergie alimentaire avec un PAI, merci de cocher seulement les jours de présence car les repas doivent être fournis par les parents.

Votre enfant mangera tous les jours scolaires durant le mois, **soit 10 repas.**

Ou cochez individuellement les jours ci-dessous :

Il vous faut impérativement informer le service cantine, pour toutes annulations de vos repas afin de profiter des reports repas car cela ne se fait pas automatiquement !

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Lundi 13 octobre |
| <input type="checkbox"/> Mardi 14 octobre |
| <input type="checkbox"/> Jeudi 02 octobre |
| <input type="checkbox"/> jeudi 16 octobre |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 03 octobre |
| <input type="checkbox"/> vendredi 17 octobre |
| <input type="checkbox"/> Lundi 06 octobre |
| <input type="checkbox"/> Mardi 07 octobre |
| <input type="checkbox"/> Jeudi 09 octobre |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 10 octobre |

Nombre de repas commandés : x 2.00 € =

Nombre de repas du mois précédent à ajouter : x 2.00 € = + €

Nombre de repas de secours à ajouter : x 3,70 € = + €

Nombre de repas du mois précédent à déduire : x 2.00 € = €

TOTAL A RÉGLER : €

Cocher le mode de paiement : Chèque : N° du chèque :

Toute inscription non accompagnée du règlement dans les délais prévus ne sera pas prise en considération.